# **FAVORISER UNE APPROCHE PROACTIVE**

Nom de l'entreprise : CHAMBRE DES MÉTIERS

Secteur d'activité : Activités de services administratifs et de soutien

Catégorie de l'entreprise : Secteur Public

### **Description de l'action**

Maintien dans l'emploi des salariés ayant des besoins spécifiques physiques (suite à des origines différentes).

#### Contexte

Suite à l'apparition de restrictions physiques de certains collaborateurs, la Chambre des Métiers a estimé nécessaire de redéfinir son encadrement du personnel de façon à lui permettre de travailler en fonction de ses disponibilités physiques.

## **Approche**

Après discussion et concertation avec les employés concernés, une réduction de la durée du travail, un réaménagement du bureau et des horaires tout comme une réorganisation des tâches à accomplir étaient réalisés.

# **Objectifs**

L'objectif consiste dans l'encadrement correct du personnel en fonction de ses capacités physiques de travail de façon à lui permettre un maintien dans l'emploi, une satisfaction au niveau de sa vie professionnelle et en même temps la garantie d'un bon climat de travail pour tous les collaborateurs.

### **Impact**

Le bien-être au lieu de travail des personnes concernées a été rééquilibré. Les collaborateurs ainsi que la direction ont su profiter des retombées positives de la bonne gestion de la diversité notamment sur base d'une approche proactive.

#### « A faire »

- Elaborer des solutions en concertation avec les parties prenantes,
- être à l'écoute des collaborateurs,
- envisager des solutions innovantes,
- valoriser les compétences existantes,

- adopter une approche positive.

# « Ne pas faire »

Juger voire déprécier un collaborateur suite à des besoins physiques spécifiques.